

**Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la motion du 11 septembre 2019 de M<sup>mes</sup> et MM. Marie Barbey-Chappuis, Jean-Luc von Arx, Lionel Ricou, Alia Chaker Mangeat, Alain de Kalbermatten, Anne Carron, Souheil Sayegh, Léonard Montavon, Delphine Wuest et Alfonso Gomez: «Vertige de la densité aux Vernets: pour un parc public à la place du parking!»**

**Rapport de M<sup>me</sup> Marie-Agnès Bertinat du 13 décembre 2022.**

Cette motion a été renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 7 octobre 2020. La commission l'a étudiée lors de sa séance du 30 août 2022, sous la présidence de M. Denis Ruyschaert. Les notes de séance ont été prises par M. Christophe Vuilleumier, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- la nécessité de ne pas subir la ville, mais de la construire comme un lieu de vie, de partage et d'échange pour cultiver le plaisir de vivre ensemble;
- la nécessité – comme relevé dans le plan directeur cantonal 2030 – de maintenir partout sur le canton l'accessibilité immédiate à des zones de respiration et de nature, mais aussi d'apporter un soin particulier à la création d'espaces verts, de places et d'équipements publics pour donner de l'espace de qualité dans les nouveaux quartiers;
- le futur quartier de 1500 logements qui va voir le jour sur le site de la caserne des Vernets, première pièce du vaste projet d'urbanisation Praille-Acacias-Vernets (PAV) – le démarrage du chantier Vernets est prévu à l'horizon 2020 et la livraison des logements à partir de 2022;
- la forte densité de ce futur quartier dont l'indice d'utilisation du sol (IUS) se montera à 3, soit un indice presque aussi élevé que dans le quartier des Pâquis (3,2);
- la nécessité d'accompagner cette forte densité par des espaces publics de qualité, partagés et de rencontre, pour développer la vie de quartier;
- le fait qu'un espace destiné initialement dans le PLQ à devenir une place de quartier comme «lieu central de respiration» sera finalement occupé par la future école;

- le fait qu'un nouveau parking centralisé de 930 places sera construit en souterrain pour répondre aux besoins des habitants et des employés du nouveau quartier, mais aussi des visiteurs et des clients;
- le fait que le dimensionnement de ce parking tient également compte des besoins alentour et notamment de ceux du centre sportif des Vernets (l'un des deux accès au nouveau parking se situe par ailleurs directement sur la rue Hans-Wilsdorf attenant au centre sportif);
- le fait que les places de parking du centre sportif des Vernets seront ainsi supprimées et déplacées dans ce nouveau parking souterrain situé à proximité immédiate des infrastructures sportives (patinoire et piscine);
- le fait que la libération de cet espace offre une opportunité unique de créer un lieu de verdure dans ce secteur particulièrement dense;
- le fait que le plan directeur des équipements sportifs 2017-2030 de la Ville de Genève (60 pages) est particulièrement peu précis sur le devenir de ce parking et que la volonté de le réaffecter en parc, ou au moins d'accorder une place importante à son arborisation et à sa végétalisation, n'est pas mentionnée (il est indiqué uniquement que «la place des Vernets est envisagée comme une place, libre de construction à l'exception d'un éventuel couvert, place publique et en même temps zone de sports urbains»);
- le fait qu'il convient de s'interroger aujourd'hui sur le devenir et la valorisation de cet espace afin d'assurer la meilleure concomitance possible avec l'arrivée des nouveaux habitants du quartier de 1500 logements;
- le fait que le grand parc central prévu dans le plan directeur de quartier du PAV est situé relativement loin des futures habitations des Vernets et que sa création ne semble pas envisageable à moyen terme,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à créer un parc public pour offrir un espace vert aux habitants et aux employés du futur quartier, en lieu et place de l'actuel parking du centre sportif des Vernets.

## **Séance du 30 août 2022**

*Audition de M<sup>me</sup> Anne Carron, représentante des motionnaires*

M<sup>me</sup> Carron prend la parole et déclare que sa présentation sera courte puisque le Conseil administratif a déjà apporté une réponse aux demandes de cette motion, au travers du crédit d'étude (proposition PR-1478) portant sur un concours pour la création d'un espace public sur l'esplanade des Vernets et la requalification de la rue Hans-Wilsdorf.

Elle précise que ce crédit a été renvoyé au Conseil administratif au début du mois de mars. Elle mentionne que compte tenu de ce crédit d'étude, elle propose de voter ce texte pour soutenir les démarches en cours.

Le président pense qu'il est inutile de procéder à des auditions, ce à quoi M<sup>me</sup> Carron acquiesce.

Un commissaire déclare qu'il aurait également été possible de retirer ce texte, M<sup>me</sup> Carron considère que cette motion peut tout de même représenter un signal.

Un commissaire demande s'il est question d'un parc avec les infrastructures idoines et non d'une simple pelouse, M<sup>me</sup> Carron acquiesce.

#### *Discussion et vote*

Un commissaire du Centre pense qu'il est important de soutenir ce projet pour soutenir les démarches qui sont en cours.

Une commissaire de l'Union démocratique du centre déclare qu'elle va s'abstenir.

Un commissaire du Parti socialiste signale que les débats ont été soutenus à l'égard de ce secteur et il précise que son groupe acceptera cet objet.

Une commissaire d'Ensemble à gauche mentionne que son groupe soutient également ce projet.

Un commissaire des Vert-e-s déclare que son groupe acceptera aussi cette motion qui permettra d'améliorer la qualité de vie dans le secteur.

Le président passe au vote de la motion M-1462, qui est acceptée par 13 oui (2 LC, 1 EàG, 3 Ve, 4 S, 3 PLR) et 2 abstentions (UDC, MCG).